

**Tableau de gestion des archives de la Préfecture du Var
Direction des Réglementations et des libertés publiques
Bureau de la Réglementation des activités et de l'état civil**

Nature des Documents	Durée d'Utilité Administrative DUA	Sort Final - (C) Conservation - (T) Tri - (D) Destruction	Observations
1- Service des activités et professions réglementées			
<u>Taxis :</u>			
Commission départementale des taxis	10 ans	T	On conservera les procès verbaux de la commission.
Dossiers des cartes professionnelles des taxis	6 ans	D	Cette carte est renouvelée tous les 5 ans par les conducteurs de taxis et rendues à leurs propriétaires quand il y a cessation d'activité
Dossiers d'examen annuel des conducteurs de taxis, composition: - dossier d'inscription - copie d'une pièce d'identité - copie du diplôme de secourisme - justificatif d'avis médical - accusé de réception du dossier par la cellule Copie du chèque pour les droits d'inscription - copie des résultats à l'examen	3 ans	T	On conservera le listing des présents à l'examen, qui comporte nom, prénom, numéro de dossier et résultat de l'examen
Gestion des véhicules de grande et petite remise	5 ans après la clôture du dossier	T	On conservera un dossier sur 10
<u>Agents immobiliers:</u>			
Dossiers d'ouverture d'agence immobilière	10 ans à compter de la cessation d'activité	D	
Cartes professionnelles d'agents immobiliers	10 ans	D	
<u>Sociétés de surveillance:</u>			

Conseil général du Var

Archives départementales du Var, reproduction soumise à autorisation
le 03 novembre 2010

Agréments pour les agents de surveillance	5 ans à compter de la cessation d'activité	D	Dossiers d'agrément sans limite dans le temps, et agréments effectués pour l'ensemble des salariés.
Dossiers individuels d'agrément des gardes particuliers	5 ans	D	Les dossiers d'agrément sont renouvelés tous les 5 ans.
Débits de boisson			
Ouverture et suivi des établissements: - réception des déclarations en mairie	5 ans à compter de la réception du récépissé	D	
Autorisations exceptionnelles de fermeture tardive	5 ans à compter de la fermeture de l'établissement	D	
Dossiers des jeux en casinos, demande d'ouverture d'établissement	5 ans à compter de la fermeture de l'établissement	D	Le service ne donne qu'un avis consultatif, la décision dépend des renseignements généraux et du ministère des jeux.
Dossiers aériens:			
Dossiers de demande de survol aérien ex: - photos aériennes - épandage - ...	5 ans	D	Demandes ponctuelles ou renouvelées annuellement
Dossiers des cartes de pilotes	6 ans	T	Cartes renouvelées tous les 6 ans, le dossier est donc refait entièrement On conservera un listing des pilotes
Manifestations aériennes ex: patrouille de France, baptême de l'air ...	5 ans	T	On conservera les dossiers les plus intéressants de part leurs spécificités
Dossiers de demande de lâcher de ballons composition: - demande de l'organisateur - instruction du dossier avec saisie de tous les services compétents ex: aviation civile ...	3 ans	D	Il s'agit uniquement de demandes ponctuelles
Demandes d'autorisations de feux d'artifices	5 ans	D	Dossiers instruits en mairie et transmis en préfecture pour signature.
Ventes:			

Conseil général du Var

Archives départementales du Var, reproduction soumise à autorisation
le 03 novembre 2010

Dossiers de vente au déballage ou liquidation	3 ans	D	Il s'agit de demandes ponctuelles sur une ou plusieurs journées.
Registres des vendeurs tenus par les organisateurs de manifestations publiques	2 ans à compter de l'autorisation de tenue de la manifestation	D	
Dérogations au repos dominical			Ces dossiers ne sont pas de la compétence du service des activités et professions réglementées mais dépendent de la Direction du Travail, à laquelle ils font suivre.
Arrêté du maire concernant le repos dominical	3 ans	D	Le service reçoit ces arrêtés au titre du contrôle de la légalité
<u>Réglementation funéraire:</u>			
Habilitations des communes dans le domaine funéraire	6 ans	D	Ces habilitations sont renouvelables tous les 6 ans.
Contrôle de légalité sur les concessions funéraires	3 ans	D	
Autorisations de transports de corps	5 ans	D	
Dérogations aux délais légaux d'incinération ou d'inhumation	5 ans	D	
<u>Coordination avec l'inspection académique:</u>			
Dossiers de contrats d'association avec les écoles privées. Chaque année le service reçoit de la part des écoles privées des avenants aux contrats sur le fonctionnement de l'école ex: création d'une classe ou des avenants financiers ex: réévaluation du prix de la cantine.	Validité des avenants	T	Le service n'instruit pas ces demandes d'avenants, il les transmet à l'inspection académique qui est compétente, mais le dossier revient ensuite au service car il sera signé par le préfet. On conservera les créations de classes.
<u>Hippodromes:</u>			
Comptes financiers annuels	10 ans	D	Tous les ans le service reçoit le bilan annuel des hippodromes.
<u>Recherches dans l'intérêt des familles</u>			

Dossiers de recherches	5 ans à compter de la clôture du dossier	T	On conservera les dossiers restant ouverts, dans le service. Pour ce qui est des dossiers clos s'ils sont classés chronologiquement ont conservera les années se terminant par 0 et 5, s'ils sont classés différemment, on conservera 1 dossier sur 10.
Dossiers d'hospitalisation d'office, doubles des dossiers DDASS	5 ans	D	Il s'agit de dossiers gérés par la DDASS, l'instruction se fait par la DDASS, mais le service reçoit une copie pour information, signature du préfet.
Armes:			
Dossiers d'agrément et de ports d'armes pour les policiers municipaux		D	
ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique)	3 ans	D	Il s'agit de personnel temporaire saisonnier, ils sont contractuels
Déclarations d'acquisition d'armes	5 ans	D	
Autorisation, refus d'acquisition et de détention	5 ans	D	
Autorisation de commerce	5 ans	D	
Dépôt d'explosifs	5 ans	D	
Exportation de matériel de guerre	10 ans	D	
Chasse:			
Déclaration des armes de chasse :	5 ans	D	Le service possède : - demande de déclaration d'armes en original - copie de la demande - copie informatique (comportant des incohérences)
Permis de chasse	5 ans	D	
2- Service de l'état civil			
Carte d'identité nationale	Voir intranet des services de la préfecture dans: tableaux de gestion, la circulaire AD94-7, relative au traitement et à la conservation des documents liés à la nationalité, produits dans les préfectures et sous-préfectures.		
Passeport			

Conseil général du Var